

# Consultation en vue du curage des fossés

## Règlement de Consultation

### **Collectivité qui passe le marché**

Mairie de ROBION

BP 2

84440 ROBION

Téléphone : 04.90.76.60.44 Télécopie : 04.90.76.54.04

**Pouvoir Adjudicateur** : Monsieur le Maire, Robert FRASSI

**Objet de la consultation** : curage de fossés

**Date de la consultation** : 26 octobre 2010

**Date limite de réception des offres** : 8 novembre 2010

**Déroulement de la consultation** : La Ville de ROBION met à la disposition des entreprises intéressées les caractéristiques de cette consultation sur le site internet [www.robion.fr](http://www.robion.fr) dans la rubrique Appels d'offres

### **Personnes à contacter pour tous renseignements complémentaires** :

Mademoiselle Mireille NAMI, directrice des services techniques au 04.90.76.60.44.

Monsieur Jean-Marie LEHOURRY, adjoint au maire, 06.14.63.79.72.

## Cahier des charges de la consultation Marché à procédure adaptée

### 1 – **OBJET DU MARCHÉ**

Le présent marché concerne le curage des fossés de la voirie communale

### 2 – **FORME ET PROCEDURE DU MARCHÉ**

La présente consultation est un marché à bons de commande avec un minimum fixé conformément à l'article 77 du Code des Marchés Publics. Le marché est passé en procédure adaptée en application de l'article 28 du CMP

### **3 – DUREE DU MARCHE**

Le présent marché est conclu pour une durée de 2 mois à compter de la date de commande.

### **4 – PRIX**

Les prix sont fermes pendant la durée du marché.

### **5 – MONTANT MINIMUM DU MARCHE**

Le montant de commande minimum pour l'année du marché est fixé à 6.000,00 € H.T.

### **6 – PRESENTATION DE L'OFFRE**

Le soumissionnaire fournira :

- un devis de prestation pour les travaux décrit avec un prix au ml

### **7- OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE**

S'il est retenu, le prestataire s'engage à commencer à réaliser la prestation dans les dix jours maximum suivant la commande.

### **8 - MODALITES DE PAIEMENT**

Les paiements sont effectués par mandat administratif dans un délai maximum de 30 jours à compter de la réception de la facture.

### **9 – CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DE LA PRESTATION**

La prestation à chiffrer au mètre linéaire comprend :

- \_ Le curage de fossés réalisé à la pelle mécanique à pneus avec évacuation des terres.
- \_ L'ouverture de fossés réalisée à la pelle mécanique à pneus avec évacuation des terres.
- \_ L'arasement d'accotements existants, au niveau du bord de la chaussée et quelle que soit l'épaisseur avec évacuation des terres.
- \_ La signalisation provisoire des chantiers.
- \_ Le rétablissement du fil d'eau, au droit des ouvrages hydrauliques existants.
- \_ Le nettoyage de la chaussée après travaux.